

GAL « CEVENNES »

Restauration des calades en granit du chemin de l'oignon

Maître d'ouvrage : Commune de Mandagout

Localisation : Hameau de la Planque et lieu-dit l'Abric

Fiche-action 1 : Développement touristique

Sous-action 1 (AAP) : Restauration du petit patrimoine bâti dans le cadre d'un circuit touristique créé ou en cours de création

Date récépissé de dépôt : 30/08/2018

Dates prévisionnelles de réalisation : 01/02/2019 au 30/06/2019

Type de bénéficiaire : Collectivités et leurs groupements

Type de dépenses :

Dépenses matérielles : Construction, rénovation et aménagement de bien immeubles



Résumé du projet :

En 2017, quatre sentiers passant sur la commune de Mandagout été répertoriés pour le PDIPR et le RLESI du Gard qui devrait faire l'objet d'un cartoguide. Le chemin de l'oignon, en particulier, a été retenu par le Site Remarquable du Goût. La commune doit restaurer ou reconstruire une partie des éléments du patrimoine pour la mise en valeur et la cohésion de ce sentier. Les travaux à envisager sont : la restauration de la partie basse de la calade avant l'entrée du pont de la Planque et la création d'un muret sur l'extérieur de la calade ; la restauration partielle de la calade de l'autre côté du pont de la Planque ; le nettoyage et la restauration partielle de la calade qui rejoint les maisons de la Planque ; puis la restauration de la draille à l'Abric, le nettoyage et la restauration partielle de la calade, la restauration du coupe eau dans le virage et la restauration complète du départ de la calade.

Les travaux devraient être réalisés sur les conseils du Parc National des Cévennes par un professionnel, membre des artisans bâtisseurs en pierres sèches, titulaire du certificat de qualification professionnelle N2.

Dans le but de rendre le chemin et la commune attractive touristiquement la mairie a lancé l'évènement « Mandagout, chemin faisant... » qui aura lieu chaque année le premier dimanche du mois de juin. Cette année, pour sa première édition plus de 80 personnes ont parcouru les sentiers de la commune. De plus, un historien reconnu intervient, entre autres, lors des journées du Patrimoine pour raconter le passé des différents hameaux de la commune.

Dépenses prévisionnelles HT :

Création de l'escalier, du muret en pierres sèches et restauration de la calade « la planque »	6 872,50 €
Nettoyage et restauration partielle des deux calades « planque » « abric »	4 550,00 €
Restauration du coupe eau, reprise de murets et restauration de la calade « l'abric »	2 610,00 €
TOTAL	14 032,50 €

Plan de financement prévisionnel HT :

Conseil départemental Gard	2 245,00 €
LEADER	8 980,00 €
Autofinancement	2 807,50 €
TOTAL	14 032,50 €